



Photo : Pascaline Lamare

Avec l'adoption de la Stratégie sur la sécurité routière, plusieurs rues du quartier devraient voir leur vitesse réduite.

VERS UN QUARTIER À 30 KM/H ?

Début février, la Ville de Québec a annoncé que les rues résidentielles allaient voir leur vitesse diminuer à 30 km/h. [...]

PAGE 14

TOUT SAVOIR SUR LA HAUSSE DE LOYER

Oui, vous avez le droit de la refuser !

PAGE 3

NOUVEAU - PRESCRIPTION LITTÉRAIRE DE LA DUCHESSE DE SAINT-JAMBE

PAGE 7

LA CAQ DOIT MISER SUR LE LOGEMENT SOCIAL

Retour sur une action du Compop le 9 février dernier.

PAGE 3



Problèmes de logement ?

Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454



ANNUS TABARNAKIS

Par Mathieu Nicolet

Journal de quartier publié à 6 500 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures.

Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro

Fabien Abitbol, Marie-Ève Duchesne, Pascaline Lamare, Agathe Légaré, Mathieu Nicolet, Andrée O'Neill et Laurence Simard.

Ont aussi contribué

Vincent Baillargeon, Charles Beaudouin-Jodoin, Yvon Boisclair, Collectif 8 mars, le Comité organisateur du 20 février, Mélissa Coulombe-Leduc, Lou Daignault, Hélène Matte, Alex Saulnier.

Mots croisés

Agathe Légaré

Graphisme

Anne-Christine Guy

Correction

Catherine Duchesneau

Photographie

Toutes les photos proviennent du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, sauf avis contraire.

Publicité

Marie-Ève Duchesne (418-522-0454)

Coordonnées

780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 5B9
418-522-0454
www.compop.net
comite.populaire@videotron.ca

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : compop.net/polinfo.

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide et par des activités d'autofinancement.

Deviens membre du Compop!
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Claire
5\$ par année

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Un journal de quartier, l'Infobourg

L'an 2020 est mort, vive 2020. Ou pas, c'est selon. Ça n'a peut-être pas été si bien que ça, mais ça l'a été plus longtemps. Près d'une année après la soudaine mise en mode veille de notre mode de vie. Rien n'a vraiment changé : on (re)découvre avec stupeur que la vie n'est pas douce dans certains CHLSD, nous pestons toujours contre les trottoirs mal déneigés et Jean-François Roberge est encore le ministre de l'Éducation ; nous ne sommes donc pas sortis de l'auberge malgré la fermeture de ces dernières. Les restaurants crient toujours famine, les bars ont soif, les magasins de vêtements se retrouvent à nu. Sombre bilan donc à l'heure où les inégalités se creusent à la manière d'un nid-de-poule extra-large, l'effort de guerre demeure plus présent que jamais.



Dessin : Agathe Légaré. D'après une photo de la Presse canadienne.

Soyez cependant rassurés, chers soldats, chères soldates, fifres et sous-fifres, le gouvernement est notre allié — du moins faisons semblant, comme si c'était le cas. Son message toujours clair et concis nous donne un tracé droit à 360 degrés afin d'avancer vers l'arrière sans fuite en avant, tout en mettant à disposition des programmes d'aide affublés de conditions et règlements aussi clairs qu'un manuscrit liturgique en latin ancien. En cas de doute ou de rébellion, vous pouvez compter sur notre Margaret à la main de velours dans un gant de fer pour vous aiguiller sur le chemin de la rectitude et de la docilité. Tout n'est cependant pas noir dans la lueur au bout du tunnel. Il n'y pas de petits profits comme le disent nos personnes âgées emplies de sagesse bienveillante, et ce même en période de décroissance pourtant préconisée par les environnementalistes les plus radicaux, pour ne pas dire lucides. Nous ne risquons plus la mort en traversant la rue St-Jean lors des heures de pointe, nous avons retrouvé le chant des oiseaux au milieu de la faune urbaine du quartier et cette période difficile nous permet de revenir aux plaisirs simples de la vie où tout est devenu soudainement possible. En se remettant dans un contexte pré-pandémique, clouer les avions au sol était illusoire, instaurer un couvre-feu relevait d'un anachronisme guerrier irrévocable et confiner des populations entières, tout en mettant l'économie sur pause se révélait tout bonnement inconcevable dans notre société néo-libérale. Et pourtant... Les rêves les plus fous sont permis, sans pour autant s'endormir sur nos lauriers.

Qu'attendre donc d'une nouvelle année où le mot «variant» est devenu le mot le plus terrifiant du dictionnaire, loin devant «génocide», «apocalypse» et «libéral»? Elle offre des opportunités qui paraissaient inenvisageables. Si les citoyens et citoyennes du quartier revendiquent des rues partagées, davantage de mobilité douce ainsi que des espaces verts et conviviaux, nos chers décideurs, chères décideuses ne pourront plus servir l'excuse classique du «ça n'est pas possible» sans autre argumentaire bancal. Cette crise sera-t-elle une chance pour que certains dossiers momifiés dans les dédales bureaucratiques de l'hôtel de ville ressuscitent pour le bien commun? Permettons-nous d'espérer, car cela fait vivre. Entre Houellebecquiens qui affirment que tout redeviendra exactement comme avant et la mouvance complotiste convaincue, preuves à l'appui, que la Chine, la CIA et les Martiens dirigent la planète et que le monde ne sera plus jamais comme avant, la réalité se situera probablement entre les deux. Surtout, ne perdons jamais de vue que chaque chute nous donne l'occasion de se relever, à condition que les trottoirs soient bien déneigés...

**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

Le Vestiaire du Faubourg

L'INACTION DES DÉPUTÉ.E.S CAQUISTES DE LA RÉGION, DÉNONCÉE PAR LE COMITÉ POPULAIRE

Par Vincent Baillargeon

Les besoins en logement social ne sont plus à démontrer dans la Capitale-Nationale. Les taux d'inoccupation actuels nous font dire que nous sommes en pénurie de logements. Les prix des logements ne cessent d'augmenter et sont de plus en plus dispendieux. Plus de 20 000 ménages dans la ville de Québec paient trop cher leur loyer ou vivent dans des logements qui ne sont pas adaptés à leur situation. D'ailleurs, 2000 d'entre eux sont inscrits et qualifiés pour l'obtention d'un logement subventionné sur une liste d'attente, mais n'y ont toujours pas accès.

Selon les dernières données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la variation du loyer moyen des appartements locatifs dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec est estimée à 2,7 % entre octobre 2019 et 2020. Il s'agit de la plus forte augmentation depuis 2011. Concrètement, le loyer moyen est maintenant à 874\$.

Pour Mme Duchesne, permanente au Comité populaire, la solution doit passer par le logement social, ce qui ne semble pas être compris par les député.e.s de la région. « Geneviève Guilbault, la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale se contente d'annoncer les projets au compte-goutte. Ce temps est révolu! Elle doit s'assurer que son gouvernement investit dans un vaste chantier de logement social », s'impatiente la porte-parole.

Malheureusement, le gouvernement du Québec n'a pas annoncé de financement pour de nouveaux logements sociaux depuis le début de son mandat. Alors que la Coalition Avenir Québec (CAQ) prépare son prochain budget, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste continue de mobiliser pour s'assurer que la situation des personnes mal-logées ne soit pas, encore une fois, ignorée des priorités gouvernementales.



Une animation autour des élu.e.s caquistes de la région a animé le rassemblement hivernal du 9 février dernier.

Le 9 février dernier, le Comité populaire a organisé un rassemblement face au Conseil du Trésor, situé non loin du quartier Saint-Jean-Baptiste. Accompagné de groupes alliés, de l'animation thématique dénonçant l'inaction des différent.e.s député.e.s caquistes, des prises de parole ainsi qu'une tente symbolisant les revendications du groupe ont agrémenté ce moment.

Plus largement, les actions du Comité populaire s'inscrivent dans une campagne du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Cette campagne demande l'ajout de toutes les sommes nécessaires pour compléter enfin le financement des 12 500 logements sociaux budgétés par les gouvernements antérieurs, mais toujours pas construits. Les organismes réclament également un grand chantier de 50 000 logements sociaux en cinq ans.

ON RENOUVÈLE LES BAUX... TOUT SAVOIR !

Par Vincent Baillargeon

Plusieurs d'entre vous avez sans doute reçu votre avis de modification des conditions de location de votre logement (prix du loyer, durée du bail, services, etc.) Ce n'est pas un hasard. Si votre bail de 12 mois se termine le 30 juin, votre propriétaire a jusqu'au 31 mars pour vous faire parvenir un avis.



Hausses abusives?

Pour savoir si une hausse de loyer est abusive, on peut se fier aux taux fournis par le Tribunal administratif du logement.

- + Logements chauffés par les locataires : 0,8 %
- + Logements chauffés par les propriétaires :
 - à l'électricité 0,5 %
 - au gaz -0,3 %
 - au mazout -3,0 %

À ces pourcentages, qui varient d'une année à l'autre, il faut tenir compte de l'augmentation (ou de la diminution) des taxes foncières et scolaires, de même que des travaux majeurs qui ont été réalisés dans votre logement ou sur l'immeuble.

Après réception d'un avis d'augmentation de loyer, vous avez un mois pour accepter ou contester par écrit (de préférence par courrier recommandé, ou en main propre avec une preuve de réception) auprès du propriétaire. Trois réponses sont possibles:

- + Je déménage;
- + J'accepte la hausse proposée;
- + Je refuse la hausse ET je reste dans mon logement.

Donc sachez que vous avez le droit de refuser votre hausse ainsi que les modifications demandées.

Si vous n'y donnez pas suite, il est présumé que vous acceptez la hausse ou les autres modifications demandées. Si vous refusez, le propriétaire a un mois après réception de votre refus d'augmentation pour faire fixer votre loyer par le Tribunal administratif du logement ou pour tenter de négocier avec vous.

Attention: si vous avez l'intention de déménager et que votre propriétaire ne vous a pas envoyé d'avis d'augmentation de loyer, vous devez signifier votre intention entre le 1er janvier et le 31 mars.

Covid-19 – Visites de logement

Malgré les règles sanitaires concernant les rassemblements dans les résidences privées, les visites de logements à des fins de vente ou de location sont permises. Cependant, les règles sanitaires habituelles sont toujours en vigueur et plusieurs mesures sont fortement recommandées.

Dès que votre propriétaire a reçu l'avis de non-reconduction, il peut afficher une pancarte «À louer» et faire visiter le logement. Cependant, il est obligatoire que votre propriétaire vous donne un avis (verbal ou écrit) de 24 heures. De plus, les visites doivent se faire entre 9 h et 21 h et vous pouvez exiger que le propriétaire, ou son représentant, soit présent.

Dans le contexte sanitaire, il est privilégié que les visites de logements se déroulent avec un nombre restreint de visiteurs ou visiteuses. Le lavage des mains avant d'entrer dans le logement, la durée de sa présence sur place et la distance de deux mètres sont à respecter. De plus, après chaque visite, il est recommandé de désinfecter les poignées de toutes les portes du logement ainsi que les différents endroits touchés. Évidemment, il est demandé aux personnes qui avaient prévu visiter un logement et qui présentent des symptômes liés à la COVID-19 de reporter le tout.

En cas de doute...

Vous pouvez, en tout temps, contacter la permanence du Comité populaire au 418-522-0454 pour plus d'informations sur n'importe quelle question liée au logement (incluant, évidemment, les hausses de loyer).

L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Par Lou Daignault, élève de 6e année de l'école Saint-Jean-Baptiste

L'église Saint-Jean-Baptiste trône en plein milieu du quartier Saint-Jean-Baptiste à Québec. Elle est une des églises les plus décorées et imposantes de la Capitale-Nationale. On la reconnaît par son grand clocher, ses hautes arcades intérieures et ses grandes fenêtres. C'est un endroit qui est aussi riche en sculptures et en tapisseries de l'époque.

La première église

D'après les historiens, en 1845, le quartier était en pleine croissance. Les gens réclamaient une église, mais il n'y avait pas d'espace pour en construire une. L'incendie de juin 1845, avec la destruction de plusieurs habitations, donnera l'espace recherché. L'apparence de la première église, inaugurée en 1849, était vraiment différente de celle d'aujourd'hui. Elle avait deux grands clochers, une toiture grise, une grande arche et une grande porte. Cette église a été construite et imaginée par l'architecte Charles Baillairgé. À la fin du XIXe siècle, un grand incendie a frappé de nouveau le quartier. Tout ce qui restait de l'église, c'était un tableau de Jésus-Christ.

L'église d'aujourd'hui

La seconde église a été construite à la fin du XIXe siècle après ce deuxième incendie de juin 1881. Inspiré de l'église Sainte-Trinité de Paris, Joseph-Ferdinand Peachy dessina les plans. Elle se caractérise par un grand clocher effilé, une architecture détaillée, un toit vert et des statues très réalistes sur la façade. En haut de celle-ci, on peut apercevoir les mots « Sanctus Joannes Baptista », qui signifient « Saint-Jean-Baptiste ». En mai 2015, on y a célébré la dernière messe. Depuis ce temps, elle est fermée car presque personne n'y venait. Cet imposant monument a besoin d'importants travaux, entre autres, de fenestration et de maçonnerie. Le coût total pour la rénovation est d'environ 14 millions de dollars.

Des idées pour l'avenir de l'église

L'église Saint-Jean-Baptiste est un lieu chrétien. Que sera-t-elle à sa réouverture ? J'ai quelques idées pour son avenir que j'aimerais vous partager.

L'église pourrait être modifiée en résidence pour personnes âgées. Celles-ci aimeraient sûrement habiter un lieu qu'elles ont autrefois fréquenté.

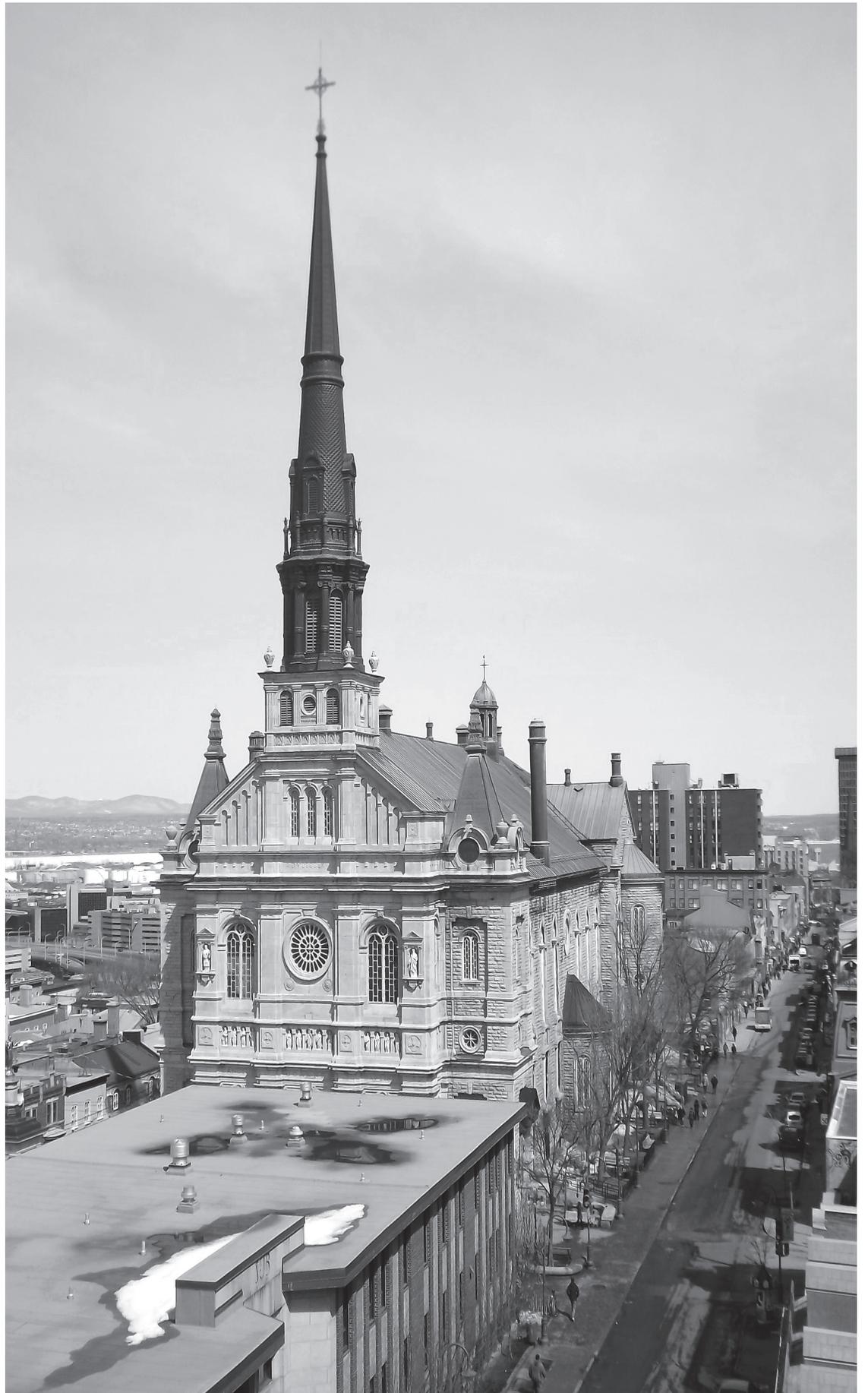
Les gens de l'école Saint-Jean-Baptiste font actuellement des démarches pour qu'une partie de l'église devienne des locaux pour l'école. D'ailleurs, un sondage a été complété par les élèves pour savoir ce qu'ils aimeraient y retrouver. Ce serait bien qu'elle puisse être utilisée par les jeunes.

On pourrait aussi la transformer en bâtiment pour nourrir les itinérants et les itinérantes et les loger, ce qui pourrait donner un logis à des personnes dans le besoin.

Toutes ces raisons donnent des arguments pour la rénover.

Malheureusement, l'église est inutilisée depuis plusieurs années, elle pourrait même être détruite du jour au lendemain si nous ne prenons pas de décision à son sujet. C'est pour cette raison que nous devons lui trouver au plus vite une fonction pour son avenir.

Il faut faire en sorte que les générations futures puissent profiter de l'église de n'importe quelle façon. Est-ce que le gouvernement acceptera d'y participer?



Dans cet article, Lou nous partage sa vision pour l'avenir de l'église, fermée depuis 2015.



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison du lundi au samedi.
Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

PARLER DE SUICIDE : OÙ EN SOMMES-NOUS RENDUS ?

Par Alex Saulnier

Du 31 janvier au 6 février 2021 se déroulait la 31e Semaine nationale de prévention du suicide sous le thème « Parler du suicide sauve des vies ».

L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le Bureau du coroner ont dévoilé les plus récentes données disponibles sur la mortalité par suicide (2018). Bien que la mortalité par suicide soit en légère baisse par rapport à l'année 2017, les données indiquent que 1054 suicides ont eu lieu en 2018, comparativement à 1058 en 2017 – soit quatre suicides en moins. Selon l'analyse, il est remarqué que le taux de mortalité par suicide suit une tendance, soit celle de se stabiliser au fil des ans. Enfin, ce sont chez les personnes de 50-64 ans qu'on observe les taux les plus prononcés, tant chez les hommes que chez les femmes.

L'impact de la pandémie de la COVID-19

Depuis le début de la pandémie, il a beaucoup été question de santé mentale: solitude, isolement, anxiété, stress, télétravail et accommodements familiaux, ainsi que difficulté d'accès aux soins en santé mentale dans le système de santé québécois... Le confinement a certes eu des impacts majeurs sur le mode de vie et le fonctionnement des personnes fortement atteintes par les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement, mais les 85 coroners dispersés dans toutes les régions du Québec n'observent aucune hausse des suicides en 2020. Pour eux, cela s'explique par l'appel massif de la population à se tourner vers des ressources d'aide et à espérer une fin éventuelle de la pandémie, ce qui a « certainement contribué à adoucir les facteurs de risques », affirme le directeur général de l'AQPS, Jérôme Gaudrault.

Le vif du sujet : qu'est-ce que le suicide ?

Pourquoi l'aborder de front ? Parce que comme l'exprime le thème de la campagne, il faut parler du suicide pour sauver des vies. Sujet tabou, parfois évité, d'autres fois jugé, il est maintenant temps d'ouvrir la valve et de discuter de ce qu'est le suicide. Selon la définition sommaire de l'AQPS, le suicide est l'acte de s'enlever la vie volontairement, et il ne peut

s'expliquer que par une seule cause. Le phénomène est plutôt le résultat d'un ensemble multifactoriel et de différents facteurs de vulnérabilité. Les personnes qui se suicident vivent une douleur intolérable et insurmontable, et elles ont l'impression que leur état est permanent. C'est sur cette perception d'impuissance que nous pouvons agir, aujourd'hui et maintenant. Alors parlons-en. Défaçons les mythes. Accueillons les confidences. Normalisons et accueillons les idéations suicidaires – signes précurseurs du passage à l'acte – afin d'en parler ouvertement. Vous n'êtes pas outillé.e, ou vous vous sentez désemparé.e face à un.e proche qui vous parle de suicide ? De l'aide existe. Pour elle, pour vous.

Il faut aussi souligner que certains groupes sont plus vulnérables au suicide. Pensons notamment aux personnes souffrant de trouble de santé mentale, d'un trouble de dépendance, des hommes en situation de vulnérabilité et des jeunes en centre jeunesse.

Que faire si je ne vais pas bien ? Que faire si un.e proche ne va pas bien ?

En parler.

En parler.

Et en parler.

Abordez de front la question du suicide. Ne restez pas seul.e.s. Identifiez une personne en qui vous avez confiance, appelez les lignes de référence de prévention du suicide ou contactez un centre de crise pour être accompagné.e dans les difficultés que vous traversez. Une personne saura vous guider vers une autre solution. Parce que le suicide ne devrait jamais en être une. Aussi, rappelez-vous que les personnes suicidaires nécessitent un espace pour parler de leur idéations suicidaires sans prendre le risque d'être hospitalisées, de rentrer dans un processus d'institutionnalisation ou d'être accusées d'être manipulatrices ou en manque d'attention. Ce sont des approches et des préjugés dont il faut se défaire, dès maintenant.

Vous ou un proche avez besoin d'aide ?

Téléphone (24/7)

Ligne québécoise de prévention du suicide : 1-866-APPELLE (1-866-277-3553) et leur section Comment parler du suicide en ligne: <https://commentparlerdusucide.com/>
Centre de prévention du suicide de Québec: 418-683-0933

Clavardage (24/70)

www.suicide.ca

Hébergement, soutien téléphonique et rencontre ponctuelle en personne (24/7)

Centre de crise de Québec: 418-688-4240

Source – Association québécoise pour la prévention du suicide (AQPS)

PARLER DU SUICIDE SAUVE DES VIES
CommentParlerDuSuicide.com

Quoi dire ?
Ça a pas l'air d'aller ?
J'peux-tu t'aider ?
Penses-tu au suicide ?

AQPS

Deviens membre du Compop !
En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Claire
5\$ par année

LUN 6. UPOP: INTRO À L'INTERSECTIONNALITÉ
19H

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Une Université populaire, l'Upop

Faites parvenir votre formulaire de proposition de contribution au Comité populaire saint-Jean-Baptiste au 780 Sainte-Claire, Québec (qc) G1R 5B9 ou par courriel au comité.populaire@videotron.ca.
Merci

Formulaire de contribution pour l'université populaire (Upop)

L'université populaire, série de conférences et d'ateliers sur des thèmes variés du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, est intéressée par vos idées pour les futures sessions. Ces soirées ont lieu le premier lundi du mois. Vous avez une suggestion ? Vous avez envie d'animer l'une de ces soirées ? Faites-nous parvenir ce formulaire rempli. On vous remercie déjà.

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Thème proposé : _____

Description de la présentation :

REBÂTIR NOTRE FILET SOCIAL, UNE PRIORITÉ

Par le Comité d'organisation* du 20 février

Le filet social, c'est l'ensemble des services publics, des programmes sociaux et du réseau d'action communautaire autonome. Le filet social ça sert à rattraper ceux ou celles qui font face à un incident majeur dans leur vie : pauvreté, perte d'emploi, maladie, violence conjugale, handicap, etc. Notre filet social, ce sont les travailleurs et les travailleuses de la santé, de l'éducation, des CHSLD, des organismes communautaires, mais également tout le personnel de soutien.



Photo prise lors de la manifestation pour la justice sociale et la justice climatique à Limoilou.

Le filet social mis en pièces par 40 ans d'austérité

Dans les 40 dernières années, nos services publics et nos programmes sociaux ont été amputés, réduits, rationalisés. Les gouvernements se sont succédés en entretenant le même discours... la dette publique, le déficit, la rigueur, en répétant chaque fois que l'objectif de ces sacrifices était de rééquilibrer les finances publiques. Pourtant, à la première occasion, ils accordaient de généreuses réductions d'impôt qui ne profitaient en fin de compte qu'aux plus riches. Au fil des ans, les écarts de richesse ont explosé, et les promesses faites à la classe moyenne ne se sont jamais réalisées. En fait, à part quelques privilégiés, tout le monde s'est appauvri. Ces 40 ans de politique d'austérité ont mis en pièces notre filet de sécurité et par le fait même ont miné les chances des plus vulnérables, en particulier des femmes, de se sortir de la pauvreté.

La pénurie de personnel en santé, l'épuisement des enseignantes et enseignants, l'hécatombe dans les CHSLD, l'explosion de l'itinérance sont toutes des conséquences des réformes qui ont affaibli notre filet de sécurité. La crise de la COVID-19 aura au moins démontré l'importance d'un filet social solide.

Le filet social c'est d'abord la solidarité

Pour convaincre la population d'accepter les mesures d'austérité, les gouvernements ont usé de toutes les manœuvres inimaginables : discréditer les travailleuses et les travailleurs du secteur public, accuser les personnes les plus pauvres d'être responsables, traiter nos enfants de paresseux. Face aux mouvements sociaux qui refusaient ce démantèlement de nos acquis, le gouvernement avait souvent comme seul argument la répression policière.

Une élite bien nantie s'est ainsi appropriée notre richesse collective en exploitant les divisions entre les différents groupes sociaux. Rebâtir le filet social, c'est d'abord rétablir la solidarité et la bienveillance entre nous.

Un filet pour faire face à la crise climatique

Les politiques économiques capitalistes qui favorisent démesurément la haute finance et les multinationales n'ont pas que des impacts sur le filet social, elles sont aussi responsables de la crise climatique. Quand on constate la fragilité de notre système de santé face à la pandémie de COVID, on ne peut qu'anticiper avec horreur les conséquences d'une crise plus large qu'elle soit politique, économique ou écologique.

Alors que tous les voyants sont au rouge par rapport à la gravité des dérèglements climatiques et que les actions pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) se font attendre, ça devient une question de vie ou de mort de rebâtir notre filet social.

Oui, nous en avons les moyens

Depuis 40 ans, les baisses successives d'impôt n'ont favorisé que les plus riches qui en ont profité pour engranger des fortunes colossales au détriment des plus démunis et de la classe moyenne. En rééquilibrant notre système fiscal afin de faire contribuer à leur juste part les plus riches et les multinationales, on peut arriver à rebâtir notre filet social tout en réorientant notre économie vers des alternatives propres et durables.

Consolider la base

Nous avons d'excellents programmes sociaux et services publics au Québec et un vaste réseau d'organismes communautaires, mais le sous-financement et les réformes calquées sur le privé les ont mis à mal et ont miné notre capacité à faire face aux crises. Il est urgent de réinvestir afin de consolider notre filet social.

Comblé les trous

Ce sont les personnes les moins privilégiées économiquement et socialement qui subissent les premières les conséquences des crises. Il est primordial d'élargir et d'adapter nos protections aux réalités d'aujourd'hui. Encore trop de personnes passent dans les mailles du filet. L'accès à une assurance médicaments, l'élargissement des mesures d'aide au revenu, l'amélioration des soins pour les personnes âgées, l'accès à un ou une médecin de famille, le manque de ressources pour les personnes en situation d'itinérance sont autant de défis que nous devons relever collectivement et solidairement.

Prévenir au lieu de guérir

Rebâtir le filet social n'est pas suffisant si on continue de se diriger vers le mur que représente la crise écologique. De la même manière, lutter contre la crise écologique sans s'attaquer à la reconstruction de notre filet social est voué à l'échec. Si on ne cesse pas dès aujourd'hui d'investir dans des projets polluants, si on ne protège pas davantage les milieux naturels ou si on ne réduit pas drastiquement et immédiatement nos émissions de GES, notre combat pourrait bien être perdu d'avance. Les excuses présentées par l'industrie polluante au nom d'une rentabilité axée sur le court terme nous mènent tête baissée vers des crises sans précédent qui auront des conséquences fatales pour la population, l'économie et toute la planète.



C'est pourquoi nous avons pris la rue le 20 février dernier lors de la Journée mondiale pour la justice sociale afin de revendiquer : un réinvestissement majeur dans notre filet social (les programmes sociaux, les services publics et l'action communautaire autonome), l'abandon immédiat des projets hyper polluants qui minent nos efforts de réductions des GES qui compromettent notre avenir collectif.

*Le Comité d'organisation du 20 février est composé de différents groupes communautaires, féministes, écologistes, étudiants et syndicaux de la région de Québec.

la vengeance des MONTMÉNAGES prescriptions littéraires



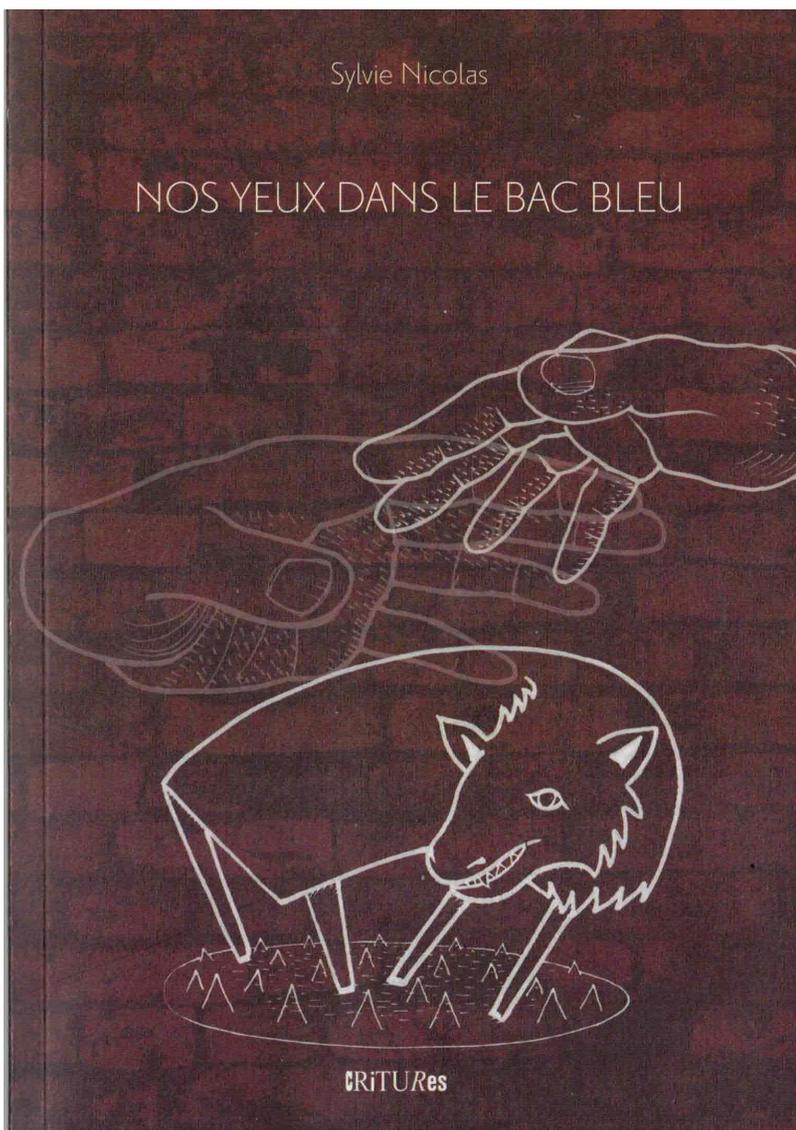
Photo Alix Paré-Vallerand

Hélène de Saint-Jambe lors de La Montée des eaux, septembre 2020

*

Gens du faubourg, chaque quartier est une petite société distincte et Saint-Jean-Baptiste ne fait pas exception. Situé entre le siège social du Bureau des affaires poétiques et le seuil de la Maison de la littérature, il n'est pas étonnant que la duchesse du lieu soit femme de lettres. Pour la lire, trouvez ses ouvrages à la Librairie Saint-Jean-Baptiste ou simplement, suivez la brève littéraire nouvellement insérée dans *L'Infobourg* et signée Hélène de Saint-Jambe.

*



Prescription émise par : HÉLÈNE DE SAINT-JAMBE.

Fidèle et indomptable

Peut-être que, tout comme votre duchesse, vous êtes nostalgique du temps où Sylvie Nicolas, de sa voix franche et mesurée, commentait l'actualité sur les ondes de CK1A. Cette prolifique artiste et traductrice est l'auteur d'une trentaine de titres, dont plusieurs en poésie. En 2020, elle publiait deux recueils, à n'en point douter plus intimistes qu'une chronique radiophonique, où toutefois on entend toujours le grincement du monde et la force d'y faire face.

Nos yeux dans le bac bleu est, pour reprendre les mots de la poète, une de « ses maisons de papier / pour protéger le sauvage et l'indomptable ». C'est un lieu en soi où le chien sans laisse peut japper, lui, le gardien des promesses. C'est un lieu où la petite est une furieuse gardienne des mots. Avec ses acolytes fidèles et nécessaires pour retrouver ses repères d'authenticité « surtout quand la parole / orpheline du monde marchand / tombe à l'aveugle / dans la gueule affamée du pouvoir » (p. 13). Sylvie Nicolas nous enseigne que, comme nous avons appris à marcher, il faut apprendre à tomber. Tel le chien qui dépose les leçons du jour une à une, elle nous apprend encore que certains « célèbrent la croissance / en compostant de la mémoire » (p. 32) et que « ce que nous sommes / sera récupéré » (p. 34). Elle demande : « depuis quand sommes-nous / dans ce voyage organisé / qui fait de la vie un produit dérivé / du bonheur un indice de consommation » (p. 18).

Dans la deuxième partie, nommée « Zone Zéro », la poète évoque l'agonie et la fracture numérique, la misère à sec des laissés-pour-compte et les saignées de l'actualité. Ce, sans jamais se laisser abattre. Nos yeux dans le bac bleu est un acte de soulèvement, tel le vent, tel un souffle. Le recueil « porte la résistance / des amours en sursis » (p. 23). Et ce n'est pas par violence que s'affirme la révolte. En souvenir d'une relation singulière et bienveillante, elle réclame terriblement une tendresse solidaire et insoumise : « à quatre pattes dans le décor / la petite / le chien / et moi / réclamons que chaque tendresse / trouve sa niche » (p. 20).

Contre la récupération du monde marchand et les paroles gaspillées, Sylvie Nicolas nous campe dans la géographie du quotidien. Que ce soit aux quatre coins de la maison ou sur les quatre pattes de la table, elle nous regarde dans les yeux. Dans l'instant du partage, en attendant notre tour, c'est une aphasie qui ne nous a pas encore domestiqués que nous mettons au bac bleu en bord de chemin.

Renouvellement :

1	2	3	4	5	10	+	N/R
---	---	---	---	---	----	---	-----

ÉCOUTONS LES FEMMES



Illustration - Valaska



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2021

Par le Collectif 8 mars et Molotov Communications

La pandémie de la Covid-19 a un impact négatif sur les femmes et exacerbe les inégalités structurelles et systémiques existantes causées par le patriarcat, le classisme, le racisme et le colonialisme. Aux premières lignes des services de santé, services sociaux et éducation, occupant de façon majoritaire les emplois jugés essentiels, les femmes, et particulièrement les femmes racisées, leurs familles et communautés, sont plus exposées au virus. Paradoxalement, les femmes ont aussi été les plus touchées par la hausse du chômage et les pertes de revenus. Nombreuses sont celles qui ont quitté le marché du travail alors que celles qui doivent composer avec le télétravail ont vu reculer leurs acquis en termes de conciliation vie personnelle-travail. Les femmes confinées et subissant de la violence conjugale peuvent difficilement avoir accès aux services d'aide et d'hébergement alors que les besoins ne font qu'augmenter.

Le sexisme, le racisme, l'âgisme, l'hétérosexisme, le capacitisme et maintes autres formes de discrimination systémiques se sont intensifiés pendant ces mois de pandémie, révélant les inégalités profondes de notre société. Les femmes qui vivent à l'intersection de plusieurs oppressions sont davantage touchées par les violences comme les femmes autochtones, les femmes racisées, les femmes trans ou non binaires, les femmes en situation de handicap ou les femmes issues de la diversité sexuelle.

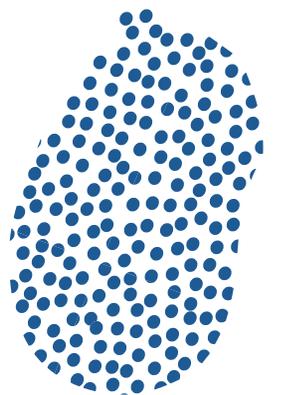
Dans ce contexte de crise et de discriminations, les femmes et les organisations féministes au Québec ont dénoncé les injustices et ont exigé des changements structurels et systémiques plus que jamais nécessaires. Pourtant, les nombreuses revendications portées par les femmes depuis des décennies ne sont toujours pas entendues et la pandémie a révélé à quel point le progrès constaté était fragile et précaire.

La pandémie a mis en évidence la nécessité d'agir pour une égalité durable. C'est dans cette période historique que nous demandons « Écoutons les femmes » et soyons protagonistes d'un changement attendu depuis trop longtemps.

Le thème « Écoutons les femmes » vise à illustrer ce constat. Le visuel met en lumière l'objectif que chaque femme qui regarde cette illustration s'y reconnaisse et sache que sa voix compte, qu'il y a une prise de conscience de sa réalité et qu'elle sera entendue !

Avec ce slogan, nous nous engageons dans une action simple, mais transformatrice. Si nous écoutons les femmes au lieu de les ignorer, de dévaloriser leur travail, de les sous-payer et de les écarter des lieux de prise de décision, nous serions dans un tout nouveau monde. Un monde où l'élimination de la pauvreté et de la violence, ainsi que la justice climatique seraient des priorités sociales et gouvernementales. Un monde où toutes les femmes seraient enfin traitées d'égal à égal. Ce monde, on se l'imagine depuis longtemps, réalisons-le maintenant.

(M-E D.) Le 8 mars prochain, à Québec, la Coalition régionale de la Marche mondiale des femmes organise une marche pour les femmes seulement ou pour toute personne s'identifiant comme femme. Le départ est à midi du parvis de l'église Saint-Roch (590, Saint-Joseph Est). Plusieurs revendications contre la pauvreté, les violences, pour la justice climatique et en solidarité avec les femmes autochtones, migrantes et immigrantes seront portées lors de cette manifestation.



DU PLOMB DANS LES AILES AVIS SUR LES INÉGALITÉS SOCIALES

Par Agathe Légaré

En 2002, l'Assemblée nationale adoptait la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Presque vingt ans plus tard, on peut constater que le Québec se traîne les pieds. Selon une étude de Statistique Canada, publiée en février 2020 – juste avant la pandémie –, quelque 812 000 personnes au Québec n'ont pas les revenus suffisants pour se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer. Ainsi, presque un million d'individus se retrouvent fragilisés davantage par chaque hausse du coût de la vie: augmentation de loyer, prix des aliments, tarifs d'électricité, de téléphone, de transport en commun, etc.

Cette constatation et bien d'autres (voir les exemples tirés du livre dans l'encadré suivant) se trouvent au cœur d'un important avis de Centraide Québec, Chaudière-Appalaches et Bas-Saint-Laurent, *Du plomb dans les ailes*, publié en octobre dernier.

L'organisme y présente six formes d'inégalités sociales à partir d'études et de chiffres, souvent ceux de Statistique Canada. Les voici :

- les inégalités de revenu et de richesse qui peuvent être renforcées ou réduites par l'impôt, les politiques fiscales;
- les inégalités en emploi, ici l'accès à l'emploi des personnes peu scolarisées, plus âgées, immigrantes, marginalisées, etc. ; les disparités des conditions de travail et la montée du travail atypique et non syndiqué;
- les inégalités en éducation, ici l'inégalité d'accès des élèves aux ressources spécialisées comme l'orthophonie, la littératie et les compétences numériques des adultes peu scolarisés;
- les inégalités en santé, ici l'espérance de vie, le logement inadéquat, les îlots de chaleur, les dommages causés par le stress subi pendant une longue période, le cas des jeunes enfants vivant et grandissant dans la pauvreté, les inégalités dans l'accès aux soins, à la prévention et au traitement des maladies;
- les inégalités en matière de justice, ici l'aide juridique, les petites créances, la médiation et l'accompagnement des plaignants, plaignantes devant les tribunaux, le proflage des personnes itinérantes et des personnes racisées;
- les inégalités en environnement, ici les épisodes de chaleur extrême en été, les précipitations de pluie intenses en hiver, l'insécurité alimentaire.

La COVID pourrait avoir creusé, aggravé les inégalités. Centraide prévoit déjà une mise à jour de l'avis. L'organisme affirme dès maintenant: on a le pouvoir et le devoir de changer les choses, de réduire les inégalités sociales. Comment ?

L'Assemblée nationale doit adopter trois grands principes pour encadrer les actions gouvernementales en matière de fiscalité, d'éducation, de santé, de justice, d'emploi et d'environnement: « La réduction des inégalités est prioritaire. L'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche. Les personnes les plus touchées par les inégalités sociales doivent être au cœur de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions gouvernementales qui les concernent. » (p.159)

Une loi ne suffira pas. Il faudra des indicateurs mesurant les inégalités, des rapports à l'Assemblée nationale et... bien des manifs pour faire avancer les choses. De ça, Centraide ne parle pas.



Note:

Du plomb dans les ailes. Avis sur les inégalités sociales (Septentrion, 2020) est disponible gratuitement dans toutes les bibliothèques de la Ville

DU PLOMB DANS LES AILES : AINSI PARLENT LES CHIFFRES

(A.L.) « Pour susciter la réflexion et les échanges », comme dit Centraide, allons-y de quelques données extraites de cet avis.

« Dans la ville de Québec, la différence de l'espérance de vie varie grandement entre les quartiers (selon une étude du CIUSSS de la Capitale-nationale). Dans le secteur de la Haute-Ville, l'espérance de vie à la naissance en 2014 était de 84,7 ans alors qu'elle était de 76,5 ans dans la Basse-Ville. » (p. 92)

Selon Statistique Canada, au recensement de 2016, 305 590 ménages au Québec ont « des besoins impérieux en matière de logement » (p. 95). Il s'agit de ménages dont le logement est trop petit, en mauvais état, inabordable, et qui n'ont pas le revenu suffisant pour se payer un bon logement.

Selon Statistique Canada, au Québec, l'accès à Internet de la maison est de 76 % pour les individus aux plus faibles revenus et de 100 % pour les revenus les plus élevés. « Parmi les gens ayant tout au plus un diplôme d'études secondaires, 81,7 % utilisent Internet alors que ce taux grimpe à plus de 98 % parmi les gens ayant un baccalauréat ou un diplôme d'études supérieures. » (p.89)

En période de canicule, les pauvres qui n'ont ni chalet ni climatiseurs sont les plus touchés par la chaleur extrême. Ainsi, 86 personnes sont mortes à cause de la canicule de l'été 2018, la majorité dans les régions de Montréal et de Laval. « Les deux tiers de ces décès évitables sont survenus dans des îlots de chaleur: 80 % d'entre eux ont eu lieu à domicile et 25 % de personnes décédées étaient atteintes d'un trouble schizophrénique. Le faible revenu, l'isolement, les problèmes de santé mentale ou les maladies chroniques se démarquent comme facteurs de risque majeurs. » (p.122-123)



Annoncez-vous dans

L'INFOBOURG

vue par plus de **5000**
personnes dans le quartier

PORTRAIT DE COOPS : UN PETIT TOUR À L'ÎLOT BERTHELOT

Par Marie-Ève Duchesne

Obtenu après une lutte de longue haleine en 1996, la coopérative de l'îlot Berthelot s'inscrit dans une longue tradition des luttes populaires du quartier Saint-Jean-Baptiste. En effet, l'îlot Berthelot est un lieu symbolique de résistance dans le quartier et les luttes furent nombreuses pour en garder la vocation résidentielle. Malgré de nombreuses annonces de condos, d'hôtels et de tours à bureaux sur ce terrain, voisin de la colline Parlementaire, ce sont finalement les logements sociaux et un parc qui l'auront emporté*. Et la coopérative de l'îlot Berthelot est l'une de ces victoires. *L'Infobourg* s'est entretenu avec Charles Beaudouin-Jobin, actuel président de la coop pour en apprendre plus sur ses particularités.



Une murale réalisée par l'artiste Phelipe Soldevila orne l'un des murs de la coopérative Berthelot.

Une coopérative tissée serrée

Avec 18 logements, la coopérative est décrite par Charles comme un milieu de vie tissé serré où l'on se connaît vraiment bien et où les rencontres sont faciles et conviviales. La cour intérieure permet d'ailleurs ces rencontres entre voisins et voisines. Cette proximité entre les résidents et résidentes est décrite comme une force par le président. En effet, l'implication y est concrète et à échelle humaine, on peut donc plus facilement avoir le goût de donner un coup de main. La coopérative joue également un rôle de filet social localement avec sa préoccupation de donner un milieu de vie sain et sécuritaire aux personnes qui vivent avec une problématique en santé mentale.

Plus largement, toujours selon les propos de Charles, les coopératives ont un rôle important au niveau du sentiment d'appartenance à une vie de quartier. C'est en y vivant qu'on peut développer un esprit de communauté, des objectifs et des projets communs. On y retrouve également une forme de partage de valeurs communes, puisque la coopérative, c'est une expérience d'entraide financière et sociale. De plus, c'est une façon concrète de briser l'anonymat des grandes villes et de redonner un autre sens au mot « habiter ». Habiter son milieu de vie, habiter son quartier, ce n'est pas simplement payer son loyer. C'est aussi une mise en commun des expériences et des bagages collectifs, c'est faire partie d'une histoire commune, c'est vivre une expérience de démocratie locale.

Spéculation et marchandisation, des enjeux de taille

Dans une société basée sur le système capitaliste et reposant sur la présence des marchés, les rénovictions, les expulsions locatives ainsi que la marchandisation et la privatisation du logement sont de plus en plus importantes. Pour Charles, les coopératives d'habitation

sont des remparts. Elles permettent de sortir les milieux de vie et le logement des aléas du marché. Elles sont des îlots contre la spéculation immobilière et les crises du logement.

Les coopératives d'habitation permettent de maintenir un quartier vivant où il y a de la place pour toutes les personnes, peu importe leur revenu, leur situation familiale ou leurs réalités sociales. Et sentir qu'on y a sa place, qu'on a voix au chapitre peut nous donner le goût de s'y impliquer davantage, de s'engager dans sa communauté.

Cet engagement sera d'autant plus nécessaire, nous rappelle le président, que d'autres luttes collectives seront à mener pour le droit au logement. En ces temps difficiles où le prix des loyers monte en flèche, dans un marché en surchauffe, et où plusieurs logements sont de véritables « taudis » laissés aux logiques du marché privé de l'immobilier, il nous faut plus de coopératives d'habitation. Il faut continuer de contrer l'effritement du tissu social, dans une période où nous en avons cruellement besoin.

« Chaque problème existe uniquement parce que quelqu'un en tire profit. Les taudis cristallisent à eux seuls cette exploitation économique » - Martin Luther King Jr.

* Pour en apprendre plus sur l'histoire de l'îlot Berthelot : <https://www.unehistoirepopulaire.net/2011/10/4-lilot-berthelot.html>



LE COMITÉ POPULAIRE
SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Des actions concrètes pour défendre nos intérêts et nos droits !



CHRONIQUES DE COUVRE-FEU

Par Laurence Simard

La *main* déserte, 21 h, premier soir du couvre-feu.

Ça fait maintenant un mois que le gouvernement de la CAQ a mis en place le couvre-feu, dans le but annoncé de ralentir l'évolution de la COVID.

Cette chronique présente des témoignages en vrac de résidentes et résidents du quartier par rapport à leurs expériences de cette mesure autoritaire extrême.

C'était le dimanche, deuxième soir du couvre-feu. On avait réalisé, vers 18h45, qu'il nous manquait des ingrédients pour le souper, ou pour le lendemain matin, je me souviens plus. J'ai pris un autre dix minutes environ pour starter le chili, j'avais peur si j'attendais trop que les enfants soupent trop tard. Ensuite je suis partie en courant vers l'Intermarché. Je ne savais pas que l'épicerie fermait à 19h30, c'était un genre d'acte de foi.

Sur la rue Saint-Jean des personnes marchaient, certaines en paires, l'air un peu insouciantes, mais plus vite que d'habitude quand même. Un bonhomme l'air magané se promenait sur le trottoir en riant et en suivant son chien détaché. L'anxiété suintait d'un peu partout. Moi je courais, courais, comme si j'étais à bout de temps, comme si acheter quelques légumes et une pinte de lait et rentrer chez moi allait me prendre trois fois plus de temps que d'habitude, comme si aux 20 heures tapantes des bombes allaient tomber sur la ville.

Un couvre-feu
C'est merveilleux

Depuis le début de la pandémie, j'ai recomposé une très belle relation avec mon frère: souper aux deux semaines, une fois chez lui, une fois chez moi. Je suis en télétravail, je vis seule, je n'ai pas d'enfants, ni de chum. Il est en télétravail, il vit seul, il n'a pas d'enfants ni de blonde. Se voir comportait très peu de risques, mais ça nous apportait énormément de réconfort. Le réconfort n'est pas très accessible pour des personnes dans notre situation. C'est dur. Pour la première fois depuis le début de cette pandémie, je trouve ça vraiment dur.

J'aime que tout se mette sur pause en même temps. C'est pas défendable comme feeling. «On sort de telle heure à telle heure pis autrement on reste chez soi», ça apaise mon besoin que tout soit planifié et prévisible.

À mes voisin.es qui ont des chiens,

En contexte de couvre-feu, gardez votre chien en laisse entre 5h et 20h (à part dans les parcs à chiens), c'est la moindre des solidarités.

Même si votre chien est petit et/ou vous apparaît gentil et sans danger.

Vous n'êtes pas dans la peau des autres, vous ne pouvez pas savoir la détresse et la souffrance que votre chien sans laisse peut causer.

Si vous pensez que les besoins en espace de votre chien ne sont pas comblés, joignez-vous aux initiatives pour créer/aménager d'autres parcs à chiens.

La première semaine du couvre-feu, j'ai fait une série de shifts de nuit. Le trajet pour me rendre à l'hôpital était tellement bizarre, personne dans les rues, sauf des personnes qui avaient l'air sans-abris, et qui avaient l'air d'essayer de disparaître dans des racoins.

Un jour, à 21 h 07, j'ai oublié ma tablette quelque part, je suis allé la chercher au pas de course. Autre chose, j'ai moins accès à l'Internet. N'ayant pas l'Internet, le câble, en plus que mon lecteur CD a lâché, il me reste la lecture. Pis encore, le soir, je n'ai pas de concentration pour lire.

Je trouve ça dur parce que le soir j'allais souvent prendre des marches après 20h pour m'aider à dormir. Je fais de l'insomnie sévère, pis aller marcher au frette juste avant de me coucher ça aide mon assoupissement. Pis la nuit quand je dors pas j'aurais été me promener au lieu de tourner en rond dans mon appart jusqu'à 3h du matin...

Il était déjà difficile et laborieux de sortir mon fils (Asperger, anxieux de nature, qui généralise beaucoup) car il est déjà très Covid-anxieux et très sensible à la drôle de «vibe» qu'il y a en ce moment dans la rue due à la COVID. On a fini, à force, par se trouver une «trail» (genre pas sur la rue saint-jean, trop de monde tsé) toujours de soir. Déjà que c'est un défi l'organisation de l'école un jour sur deux en ligne au régulier, je lui laisse un break après sa journée. Mais là, c'est pratiquement plus possible de sortir le soir avec lui. Aussi il a de la misère à se placer dans le temps, donc aussitôt que la clarté tombe (16h30) il angoisse pas possible parce «qu'on n'a pas le droit d'être là, on va se faire arrêter» etc. etc. Sortir dans ces conditions, c'est pire que de ne pas sortir du tout. Donc quand j'arrive à le sortir malgré tout ça (c'est de moins en moins facile), c'est pendant une période de cours si c'est la semaine, ce qui le pénalise parce que l'école c'est déjà pas évident, mais un moment donné, entre deux maux, des fois, faut choisir le moindre.

Sans parler que depuis le premier confinement, ça fait, pas de farce, cinq fois qu'on doit tout virer de bord, ça le désorganise de plus en plus à chaque fois et ça s'accumule.

Mon constat perso final: ça fait juste augmenter la pression chez les plus fragilisés et l'angoisse en général dans la société, qui est déjà plus qu'à l'habitude. Ça augmente la détresse psychologique.

Mots croisés

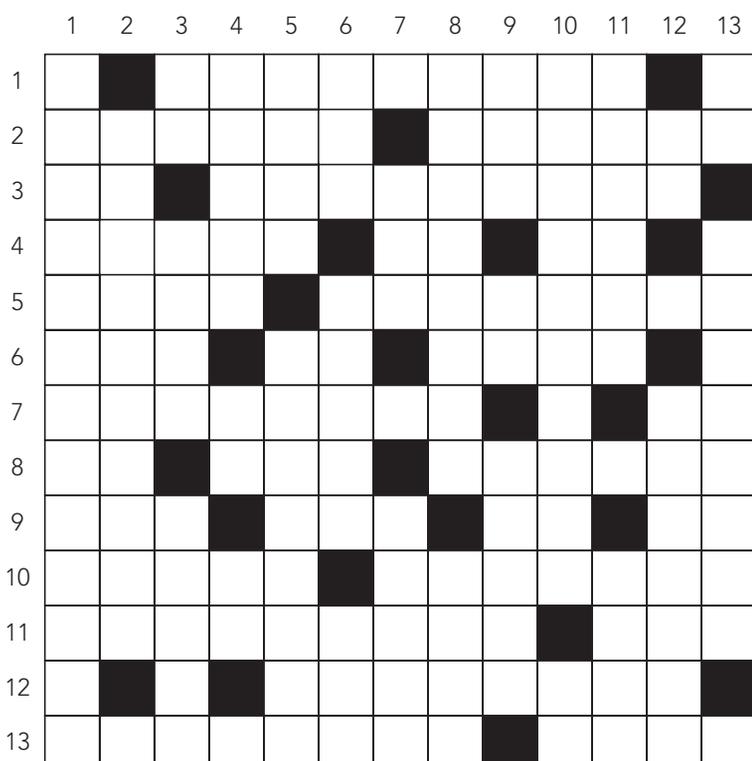
Par Agathe Légaré

Horizontalement

- Interdiction de sortir de chez soi à certaines heures, que François Legault a prolongé au-delà du 8 février (mot composé).
- On appelle ce bénévole « proche » ou « naturel » dans les CHSLD – Girouette, marionnette.
- Symbole chimique du radon – Emplacement.
- L'autre ville du Troisième Lien – Été capable – Vice-présidente ou vice-président.
- Le Moi vaniteux, arrogant, gros (au pluriel) – Mesure exprimant la valeur énergétique des aliments (au pluriel).
- Qui n'a pas d'éclat, de poli – Symbole de l'argon – Charge d'un âne.
- Il sera appelé à voter en novembre, au niveau municipal, et peut-être avant, au niveau fédéral – Pronom personnel.
- Conjonction – La belle saison – Vedette de plusieurs jeux vidéos, cet animal légendaire est devenu un symbole de la Chine communiste... et des investisseurs capitalistes.
- Tic-tac-toc (consonne triple) – Pronom de la grammaire inclusive, issu de Il et Elle – Deux en chiffres romains – Article.
- Ouvrir les fenêtres, changer l'air d'une pièce ou d'une classe, en pandémie et en temps normal – Acclamation bruyante et joyeuse d'un individu ou d'un groupe d'individus.
- Ensemble des matériaux et des procédés utilisés pour protéger un immeuble ou un logement du froid, de la canicule et du bruit – Direction de la surveillance du territoire, en France.
- Exaspérées, agacées.
- Lavigueur par exemple, ou Badelard, ou Lépine, ou encore une coopérative d'habitation sur le boulevard René-Lévesque – Venues au monde.

Verticalement

- Colline de l'Hôtel du Parlement - l'un des sites les plus élevés de la ville de Québec.
- Différences de revenu, de richesse, en emploi, en éducation, en santé, qui alimentent (ou créent ?) la pauvreté et l'exclusion sociale.
- Disque compact – Scrutin – Partie d'un arbre qui va du sol jusqu'aux branches.
- De la verdure dans le désert – Pronom démonstratif – Article espagnol.
- Rapprochés, liés – Équipement encombrant comme celui de la pêche à la ligne.
- Véhicule tout terrain – Inventée, engendrée – Répartition des ordures ménagères.
- Union des producteurs agricoles – Le plus long fleuve de France.
- L'orque, le cétacé qui s'attaque parfois aux baleines – Être témoin.
- Personnage vaniteux – Pronom personnel – Joyeux, agréable.
- Griserait, soûlerait – Adverbe ou pronom personnel.
- Projet idéaliste dont la réalisation est impossible – Parfois fixe, parfois reçue.
- À la mode – Genre de gros chien aboyeur qui fréquente trop souvent le parc
- Année – Donnent, portent un coup avec violence.





DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR LE CONSEIL DE QUARTIER

Par Mélissa Coulombe-Leduc, présidente du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste

Au cours des dernières semaines, le Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a été particulièrement actif sur trois dossiers: la déminéralisation, la mobilité active et l'enjeu des trottoirs glissants.

Sur la question de la déminéralisation, le Conseil de quartier a soumis un document à la Ville dans le cadre de la consultation qu'elle a menée à la fin de l'année 2020, visant à identifier et à réaliser dix projets pilotes de verdissement et de déminéralisation de rues dans les quartiers centraux, dont deux dans Saint-Jean-Baptiste.

Cette volonté s'inscrit dans la lignée de la Vision de l'arbre 2015-2025. Rappelons que notre quartier est celui avec le plus faible indice de canopée dans toute la ville (10%), et cette canopée se trouve en grande majorité sur des terrains privés. Certains de ces projets pourraient se réaliser dès cette année. Le document soumis par le Conseil de quartier, développé par Louis Dumoulin et Rose Savard-Paquet, est disponible en annexe du procès-verbal de décembre.

Qui plus est, toujours dans le cadre d'une consultation de la Ville sur le sujet, le Conseil de quartier travaille actuellement à un mémoire sur le sujet de la mobilité active, afin de contribuer à l'élaboration de la Vision de la Ville sur le sujet. Considérant que notre quartier est probablement l'un de ceux où les citoyens ont le plus recours à la mobilité active pour se déplacer et considérant que le Conseil de quartier a maintes fois pris position pour une amélioration des infrastructures en la matière, il était incontournable de prendre part à cette consultation. Ce chantier sera piloté au cours des prochaines semaines par Louis Dumoulin, accompagné de Jean Beaulieu et Olivier Tardif-Paradis.

Dans un tout autre ordre d'idées, lors de sa plus récente rencontre publique, le Conseil de quartier a entériné une fois de plus une résolution visant à demander à la Ville de prévoir l'enfouissement des gouttières et des fils électriques dans le cadre de ses travaux majeurs de réfection et d'infrastructures. Avec le retour des périodes de temps froid entrecoupées de redoux faisant en sorte de rendre certains tronçons de trottoirs de notre quartier particulièrement glissants, il s'imposait pour le Conseil de quartier de répéter cette demande. Considérant que la ville de Québec démontre, par l'entremise de la Stratégie sur la sécurité routière récemment adoptée et la Vision de la mobilité active qui sera déposée en 2022, une volonté d'améliorer la qualité de vie des résidents et résidentes des quartiers centraux, nous espérons qu'elle entendra cette nouvelle résolution. La population du quartier est invitée par ailleurs à partager les endroits particulièrement périlleux en raison de la glace sur les trottoirs au Conseil de quartier ainsi qu'à notre conseiller municipal, Jean Rousseau, qui travaille à documenter la question.

Finalement, en décembre, le CA du Conseil de quartier a accueilli une nouvelle administratrice, un poste étant resté à pourvoir. Il s'agit de Claudia Nguyen. CPA de formation, elle est intéressée par les enjeux de rues partagées, de déneigement et le maintien des services de proximités, des commerces d'alimentation en préservant leur diversité culturelle. Les délégations du Conseil de quartier au sein de deux comités ont ainsi été déterminées. Aleksandre Lessard et Claudia Nguyen seront respectivement représentant et représentante supplémente au Comité vigilance des activités portuaires. Rose Savard-Paquet a quant à elle été nommée comme déléguée au Comité bon voisinage du Réseau structurant, alors qu'Aleksandre Lessard a été nommé substitut.

Le Conseil de quartier demeure disponible pour échanger avec vous à l'adresse suivante: conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca ou via sa page Facebook.

CONTE ET POÉSIE DU FAUBOURG

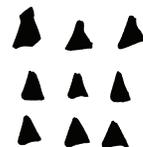
Par Yvon Boisclair

Hiver

Il était une contrée où l'hiver durait depuis longtemps.
Froid, neige et vents rendaient la vie dure au pauvre soleil.
Celui-ci n'arrivait pas à chauffer assez son pays pour que neige fonde.
Il savait que lui seul pouvait faire arriver le printemps.
Faible et désespéré, il en vint à douter qu'il fut soleil.
Or, un jour, un de ses amis lui a dit : « N'essaie pas de réchauffer tout ton pays, réchauffe une partie seulement. »
Le malheureux soleil décida de descendre chauffer un petit champ.
Il travailla toute la journée, s'endormit et le lendemain, l'herbe poussait là où la veille il y avait de la glace.
Ce jour-là, il fit tempête partout dans le pays, sauf autour du petit champ.
On dit qu'un jour, le printemps vint par tout le pays.

Le Compop

Groupe de rêveurs
Maisons, rues, trottoirs
Gens qui veulent respirer
dans leur quartier
Gens qui voient autrement
Gens qui vivent de patience



Cheveux courts

Mon amie a les cheveux courts
Sans cesse elle les taille
Dans ma salle de bain, elle les sème
Ces petits cheveux me rappellent
son existence
Ce sont des morceaux de son être qu'elle continue à les tailler
eux-ci me relient à elle.

Mon chat m'a dit

Laisse-moi te toucher avec mon museau
Laisse-moi te caresser avec mes joues
Laisse-moi déposer mes griffes sur ta joue
Caresse mes pattes, mes oreilles, ma queue
Appelle-moi petit minou, gros minou, gros matou
de toute façon de toi je suis fou.



Feu

Elle brûle de vie
Elle réchauffe mon cœur
Avec elle mon chat s'anime

Le Faubourg

Que de gens
Que de maisons
Que de rues
Vie dense
Tissu serré
Terre d'imagination.



Pensée sur les limites

La meilleure façon de dépasser ses limites est de les respecter ici et maintenant.

ACTION DE VISIBILITÉ POUR DES MESURES SANITAIRES ET SOLIDAIRES, PAS POLICIÈRES

Par Laurence Simard

Le 15 janvier dernier, plusieurs femmes de la ville de Québec, militantes féministes pour la justice sociale, ont installé des bannières à différents endroits dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste, Montcalm, Saint-Sauveur, Saint-Roch, Limoilou et Beauport.



Photo : Laurence Simard

L'une des bannières qui a été installée dans le Faubourg, sur la clôture du cimetière Saint-Matthew.

Notre action visait à dénoncer l'instauration du couvre-feu par le gouvernement caquiste comme stratégie pour freiner la propagation de la COVID-19.

Nous critiquons ce choix, qui met à mal nos droits au déplacement et à l'accès à l'espace public, et qui augmente le degré de contrôle et de pouvoir discrétionnaire déjà alarmant que les forces de police exercent dans nos vies, avec toutes les dérapages et violences discriminatoires qu'on leur connaît.

Nous nous inquiétons des impacts disproportionnés du couvre-feu dans les vies des personnes en situations déjà fragiles, et rendues plus difficiles encore par la pandémie. La mort de Raphaël André dans des conditions atroces, une semaine environ après l'imposition du couvre-feu, illustre de façon catastrophique la violence de cette mesure pour les personnes les plus marginalisées de notre société.

Le couvre-feu nous paraît un choix hautement idéologique de la part du gouvernement caquiste, qui préfère protéger des secteurs non-essentiels de l'économie (comme la construction) plutôt que la sécurité et la santé physique et mentale des personnes, notamment les plus vulnérables. Un mois après l'imposition du couvre-feu, nous constatons

sans surprise que celui-ci est reconduit pour une durée indéterminée, alors que nous procédons à la réouverture de plusieurs commerces non-essentiels.

La pandémie n'est pas un phénomène individuel, et nous devons cesser d'en jeter la responsabilité sur les comportements des individus. D'un point de vue scientifique, imposer un couvre-feu alors que nous multiplions les contacts par ailleurs n'a aucun sens. Nous sommes face à un choix collectif : celui de protéger les modes de fonctionnement et les intérêts économiques en place, en imposant des mesures policières et en détériorant les conditions de vie d'une part de plus en plus grande de la société, ou celui de prendre réellement soin les un.e.s des autres en investissant massivement dans notre filet de sécurité sociale pour traverser la crise le plus solidairement possible.

Ci-dessous le communiqué de presse de l'action d'affichage :

Québec, le 15 janvier 2021 – Des citoyennes ont accroché des bannières dans plusieurs quartiers de la ville de Québec pour dénoncer les conséquences du couvre-feu sur différents groupes sociaux. Elles demandent des mesures sanitaires et solidaires dont l'efficacité est démontrée, plutôt que des mesures policières dont les conséquences pour les femmes et les personnes marginalisées sont disproportionnées.

Des bannières sur lesquelles on peut lire notamment « Solutions sanitaires et solidaires, pas policières » ont été accrochées sur plusieurs artères principales de la Ville de Québec ce matin. Cette initiative est l'œuvre de citoyennes féministes qui s'indignent devant la mise en place de mesures policières pour répondre à la crise sanitaire. Elles estiment que l'imposition du couvre-feu, alors que certains milieux de travail demeurent ouverts à la discrétion des entreprises, est un choix politique motivé par des considérations économiques et politiques. Selon elles, le couvre-feu porte gravement atteinte aux droits et libertés fondamentales, en plus de fragiliser la situation des plus vulnérables. Elles rappellent que le couvre-feu, qui se traduit par une augmentation du contrôle social par la police, n'est pas justifié par des fondements scientifiques, comme le reconnaissait le Dr Arruda lui-même le 6 janvier dernier.

Les organisatrices jugent que le couvre-feu renforce les inégalités sociales : « Les personnes qui ont pensé à ça, elles sont visiblement libres de leur temps, elles n'ont pas d'impératifs en soirée, pas d'épicerie à faire, pas de longs trajets d'autobus pour s'y rendre, elles ne vivent pas dans des petits appartements bondés ». Au-delà du droit de circuler librement, ces citoyennes dénoncent des atteintes au droit à la santé physique et mentale, à la sécurité et à l'intégrité. L'impact du couvre-feu est disproportionné entre les personnes qui peuvent profiter d'une cour ou d'un balcon et les autres qui n'ont aucun accès privé à l'extérieur. Les organismes de soutien aux locataires et aux personnes itinérantes ont d'ailleurs dénoncé les conséquences catastrophiques du couvre-feu pour les personnes mal-logées ou sans-abri.

La situation est aussi inquiétante pour les femmes victimes de violence : « Les femmes qui ne sont pas encore rendues à quitter leur domicile pour aller chercher de l'aide, elles doivent pouvoir sortir quand elles en ont besoin ». Plus généralement, le poids du télétravail et des obligations familiales sur la population en général est tel que la santé mentale et physique de nombreuses personnes dépend d'un libre accès à l'espace public extérieur. Les personnes qui ne bénéficient pas d'un horaire de travail flexible feront aussi les frais de l'achalandage dans les commerces essentiels aux heures de pointe, une source de stress supplémentaire dans leur quotidien.

Les organisatrices de l'action de visibilité expliquent qu'elles ont toujours respecté les mesures sanitaires parce qu'elles comprennent l'importance de protéger les personnes les plus à risque. « Mais le couvre-feu, ça n'a aucun sens ! On a le droit de sortir après 20h pour promener son chien, mais pas pour endormir son bébé en crise, ou parce que ça nous permet de maintenir notre équilibre mental? ». Les citoyennes dénoncent le stress et la peur induits par cette mesure et rappellent que même quand on a l'autorisation de circuler pendant le couvre-feu, la perspective d'un contrôle policier peut être anxiogène, particulièrement pour les personnes à risque de profilage.

Par cette action, les citoyennes demandent au gouvernement de mettre en place des mesures sanitaires et solidaires qui redonnent du pouvoir à la population, en particulier aux personnes marginalisées ou exclues, qui respectent les droits et libertés et qui suscitent l'adhésion parce qu'elles sont fondées sur des pratiques probantes en santé publique.



LE COMITÉ POPULAIRE
SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Des actions concrètes pour défendre nos
intérêts et nos droits !



DES RUES RÉSIDENTIELLES À 30 KM/H, ENFIN !

Par Pascaline Lamare

Début février, la Ville de Québec a annoncé que les rues résidentielles allaient voir leur vitesse diminuer à 30 km/h. Une mesure réclamée depuis des années par le Comité populaire, et qui devrait se concrétiser au cours du printemps.



Avec l'adoption de la Stratégie sur la sécurité routière, plusieurs rues du quartier devraient voir leur vitesse réduite.

Si les rues principales resteront à 50 km/h, cela ne devrait plus concerner que 25 % des artères de la Ville. Concrètement, pour le faubourg, cela signifie que la rue Saint-Jean, le boulevard René-Lévesque et l'avenue Honoré-Mercier vont rester à 50 km/h, et que toutes les autres rues vont descendre à 30 km/h. Cela est plutôt bienvenu, considérant l'étroitesse des rues du quartier, dont l'urbanisation s'est faite avant l'avènement de l'automobile et le problème de la circulation de transit.

Le Comité populaire a documenté cette problématique et s'engage depuis plusieurs années pour que de telles mesures soient mises en place. On se souviendra par exemple de la campagne « Dans Saint-Jean-Baptiste... Wô les moteurs! » en 2017-2018, qui exigeait la réduction de la vitesse automobile à 30 km/h pour l'ensemble du faubourg Saint-Jean-Baptiste, sauf pour les rues partagées déjà réduites à 20 km/h.

Dans notre quartier, majoritairement résidentiel, cette limitation est un enjeu de sécurité pour les résidentes et résidents. Les nombreux obstacles parsèment nos trottoirs en toutes saisons, et marcher sur la rue ne devrait pas nous exposer à une mise en danger simplement parce que nous nous déplaçons sur la chaussée faute de mieux.

Rien qu'en 2020, six accidents mortels sont survenus sur le territoire de la ville de Québec, dont cinq concernaient des cyclistes, piétons et piétonnes. Les données des accidents, compilées et cartographiées par Accès transports viables, indiquent clairement que les quartiers centraux (Saint-Roch en tête) sont plus dangereux pour les cyclistes et les piétons, piétonnes que d'autres quartiers plus résidentiels. La récente mise à jour de la carte des accidents routiers avec piéton(s), piétonne(s) ou cycliste(s) sur le territoire des villes de Québec et Lévis, de 2005 à 2018, permet de constater que nous subissons notre lot d'accidents plus ou moins graves.

Depuis 2006, plus d'une centaine d'accidents, dont sept graves et un mortel, ont été répertoriés dans le quartier. Certaines zones accidentogènes sont bien connues, et la palme revient sans nul doute à l'avenue Honoré-Mercier, où l'on relève plus de trente accidents sur la période, ou sur René-Lévesque, qui a connu une vingtaine d'accidents, dont un mortel. Et la seule zone à 30 km/h, à proximité de l'école, n'est pratiquement jamais respectée.

De fait, quand la Ville a annoncé sa Stratégie de sécurité routière cet automne, et des investissements de 60 millions de dollars sur cinq ans, on a pu pousser un soupir de soulagement. Et quand, la semaine dernière, Régis Labeaume a déclaré que « la vitesse [était] l'ennemie principale de la sécurité routière », après avoir pourtant dit en 2017 que la diminution de la vitesse à 30 km/h ne fonctionnait pas, on s'est dit que l'idée avait enfin fait son chemin, autant au niveau politique qu'au sein des services techniques de la Ville.

Onze sites accidentogènes doivent être corrigés en priorité cette année sur tout le territoire de la Ville. Dans Saint-Jean-Baptiste, la zone de l'avenue Honoré-Mercier et des intersections avec les rues Saint-Jean et Saint-Joachim fera l'objet d'interventions cette année. Nous espérons simplement que la Ville aura pris en compte les usages des piétons, piétonnes avant de faire les travaux, afin de ne pas répéter certaines erreurs, comme mettre une seule traverse piétonne sur Salaberry au niveau de Richelieu, alors que la moitié des gens traversent plus bas, au niveau de Saint-Olivier, pour rejoindre Lucien-Borne.

La Ville consulte

Heureuse coïncidence, la Ville consulte actuellement sur les enjeux de mobilité active. Par « mobilité active », on entend la marche, le vélo, les fauteuils roulants, la

trotinette et tout autre mode de déplacement nécessitant l'effort humain, y compris ceux demandant l'assistance d'un moteur électrique (bicyclette assistée, par exemple).

Pandémie oblige, la Ville consulte en ligne, grâce à des cartes interactives, sur lesquelles les citoyennes et citoyens sont invités à indiquer les endroits problématiques et les solutions potentielles. Trois sujets, trois cartes : la Ville veut notre avis sur la mobilité des piétons, piétonnes et cyclistes, et de l'intermodalité.

Pour la carte sur les vélos, on peut par exemple proposer l'ajout de supports à vélo à tel ou tel endroit, la nécessité de déneiger tel ou tel corridor, ou signaler un aménagement dangereux. Pour la carte des piétons, piétonnes, on peut signaler un défaut de sécurisation, un passage piéton dont le délai ne permet pas de traverser si on est à mobilité réduite, des problèmes de déneigement de trottoir... On peut signaler des liens à ajouter, des liens informels à formaliser, proposer d'améliorer des liens existants, signaler les endroits dangereux (nommés « points d'inconforts »), ou encore les liens à déneiger.

Les consultations sont ouvertes jusqu'au 31 mars. Pour accéder aux cartes, on peut se rendre sur le site suivant : <https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/mobilite-active>

Par la suite, la Ville devrait déposer son projet de Vision de la mobilité active à l'été 2021. Elle prévoit également d'autres consultations, par le biais de l'application Mon trajet Québec en septembre, sur le projet de Vision à l'automne, et enfin déposer son rapport de consultation et adopter officiellement la Vision de la mobilité active à l'hiver 2022.



Deviens membre du Compop !
 En ligne : www.compop.net
 En personne : 780, Sainte-Clair
 5\$ par année

Pour un réaménagement de l'îlot Saint-Vincent-de-Paul à notre image
BIENTÔT ICI
 parc
 jardin
 logement social
 san. municipal
 et plus encore

LE COMITÉ POPULAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE, C'EST :

Plus de 30 ans de lutte pour un aménagement citoyen à l'îlot Saint-Vincent-de-Paul !

**Coupon d'adhésion
 Comité populaire SJB**

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

No de tél. : _____

Courriel : _____

Si vous êtes en accord avec la mission du groupe, il suffit de remplir le coupon et de nous le renvoyer à l'adresse 780, rue Sainte-Clair, Québec (Qc) G1R 5B9, avec une cotisation de 5\$.

SOLUTION

1	P	C	O	V	R	E	F	E	U	A		
2	A	I	D	A	N	T	P	A	N	T	I	N
3	R	N	S	I	T	U	A	T	I	O	N	
4	L	E	V	I	S	P	U	P	V	P	A	
5	E	G	O	S	C	A	L	O	R	I	E	S
6	M	A	T	A	R	A	R	A	N	E	S	
7	E	L	E	C	T	E	U	R	M	E		
8	N	I	E	T	E	D	R	A	G	O	N	
9	T	T	I	E	L	I	L	I	L	E		
10	A	E	R	E	R	O	V	A	T	I	O	N
11	I	S	O	L	A	T	I	O	N	D	S	T
12	R	N	I	R	I	T	E	S				
13	E	S	C	A	L	I	E	R	N	E	S	



Services aux aînés du secteur de la Haute-Ville



POPOTE ROULANTE

Vous avez plus de difficulté ou perdu la motivation et l'intérêt pour cuisiner vos repas et cela affecte votre appétit ou votre alimentation ? Vous vivez une période de convalescence durant laquelle il vous est difficile de cuisiner vous-même ?

PLACES DISPONIBLES

Notre service de popote roulante est probablement une bonne option pour vous. Elle est distribuée 3 jours par semaine à un coût abordable. Pourquoi pas en faire l'essai ?



L'ENTRAIDE OFFRE AUSSI DES SERVICES

- D'accompagnement et de transport pour des rendez-vous médicaux
- De jumelage pour des appels d'amitié
- Dépanne-Âge pour des besoins ponctuels essentiels
- Des activités sportives et de loisirs



L'entraide du Faubourg fonctionne depuis plus de 40 ans grâce au bénévolat. Tous les services sont rendus par nos précieux bénévoles. Avis aux intéressés...

info@entraide-faubourg.org
 418-522-2179
www.entraide-faubourg.org

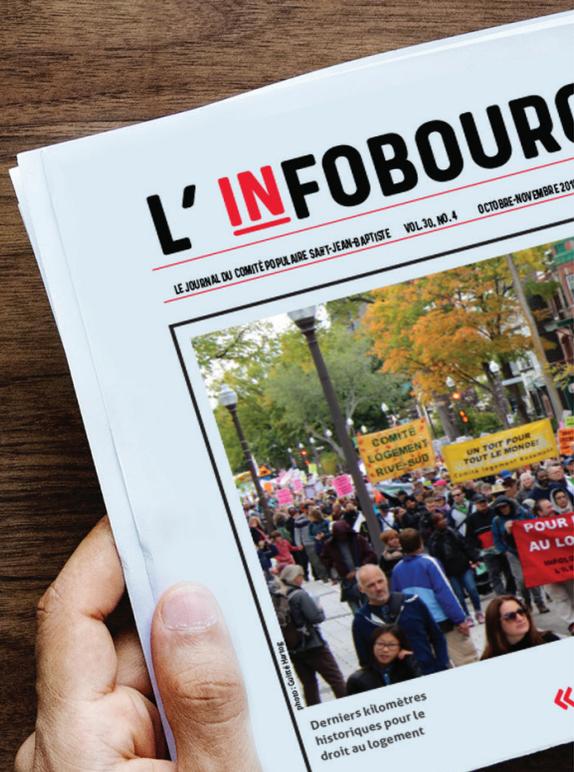
Annoncez vous dans L'Infobourg

Pour toute information consultez notre kitmédia
en ligne à
www.compop.net/publicite

ou contactez Marie-Ève Duchesne
au 418-522-0454 ou à
comite.populaire@videotron.ca

Grille de tarifs Pub en noir et blanc

Pleine page :	545\$
1/2 page :	300\$
1/3 de page :	235\$
1/4 de page :	200\$
1/6 de page :	135\$
1/8 de page :	105\$
Carte d'affaires:	60\$



LE BOURDON du faubourg

Actualités,
Vie de quartier,
Histoire et patrimoine,
Agenda du quartier...

Exclusivement en ligne sur
bourdonmedia.org

suivez @bourdonfaubourg sur



VIVRE, TRAVAILLER ET CONSOMMER
SAINT-JEAN-BAPTISTE



*Les chocolats de Pâques Erico,
un péché trop mignon!*

Erico

CHOCOLATERIE CRÉATIVE
MUSÉE DU CHOCOLAT

LES GLACES BIENTÔT DE RETOUR!

Deviens membre
du Compop!

En ligne : www.compop.net
En personne : 780, Sainte-Clair
5\$ par année

ZONE DE RUE
ANIMÉE



LE COMITÉ POPULAIRE
SAINT-JEAN-BAPTISTE,
C'EST :

Des activités sociales et culturelles
pour les gens du quartier !

Découvrez la boîte repas Piazzetta pour 4

Un prêt à cuisiner de 4 repas surgelés
incluant potage, plats principaux & desserts

À l'achat d'une boîte repas pour 4, obtenez 1 sac de café 300 g espresso Piazzetta
sur présentation de cette publicité. Valable avant le 1^{er} décembre 2021.

707, rue Saint-Jean, Québec 418.529.7489 | lapiazzetta.ca

P I A
Z Z E
T T A



45\$
(taxes incl.)